

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1861.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône <sup>(1)</sup>.

§ 12.

*Sous-amendement à l'amendement de M. DE BAETS.*

Nous espérons que le Gouvernement prendra des mesures pour faire droit aux réclamations articulées par les populations flamandes, en tant qu'elles seraient reconnues fondées.

E. VANDENPEEREBOOM.

*Sous-amendement à l'amendement de M. DE BAETS.*

Nous espérons que le Gouvernement fera disparaître les griefs signalés par les défenseurs de la langue et de la littérature flamande.

TH. JANSSENS.

E. J. ISIDORE VAN OVERLOOP.

§ 14.

*Sous-amendement à la proposition de M. HYMANS.*

Nous nous réjouissons avec Votre Majesté de pouvoir, malgré la crise, envisager sous un aspect favorable la situation financière, et nous avons l'espoir que cette situation permettra d'améliorer le sort de la plupart des employés de l'État et d'une grande partie du clergé, dont les traitements ne sont plus, depuis longtemps, en rapport avec les nécessités de la vie.

J. LEBEAU

---

(<sup>1</sup>) Discours du Roi, n<sup>o</sup> 1.

(<sup>2</sup>) Projet d'adresse, n<sup>o</sup> 6.  
Amendements, n<sup>o</sup> 16.